

ROMANS

Du temps des malheurs au temps des reconstructions (Du milieu du XVIe au XVIIe siècle)

INTRODUCTION

Romans dans la première moitié du XVIe siècle est une ville prospère . C'est un des principaux pôles urbains du Dauphiné, dont la population augmente fortement : de 4 000 habitants environ en 1500, la ville passe à 8 000 habitants en 1550. Comme le dit Emmanuel Leroy Ladurie (dans son ouvrage *Le carnaval de Romans*), c'est « presque une petite grande ville ». La cité, entourée de remparts, a une situation avantageuse : sur l'Isère, qui est une voie de passage entre les Alpes et la vallée du Rhône. L'industrie y est dynamique (draps et cuirs surtout). Les draps de Romans sont réputés et leur commerce est florissant, ils se vendent jusqu'au Levant. Romans a aussi un certain rayonnement religieux puisqu' elle est lieu de pèlerinage grâce au Calvaire, bâti en 1517 par Romanet Boffin. La reproduction du Saint Sépulcre de Jérusalem attire chaque année une foule de pèlerins. Mais à partir de 1550 environ, un temps de malheurs commence et la ville va beaucoup souffrir : C'est l'époque des guerres de religion, du carnaval qui finit dans le sang, des retours de peste et du déclin du commerce. Il faut attendre le XVIIe siècle pour que la ville se relève, mais la reconstruction va être lente et difficile.

I LE TEMPS DES MALHEURS (à partir du milieu du XVIe siècle)

Et tout d'abord, nous parlerons de la peste. Bien sur la maladie revenait régulièrement dans la ville, comme dans le reste du royaume de France (ce sont les « retours de peste »), depuis la terrible année 1348 où la peste a fait sa réapparition en Europe. mais dans la deuxième moitié du XVIe siècle, les Romanais vont devoir affronter des crises particulièrement meurtrières, par trois fois : en 1564, 1585 et 1598. L'épidémie qui s'étend de juin 1564 à janvier 1565 aurait fait 4 000 morts, soit près de la moitié de la population de la ville ! La récupération est toutefois assez rapide, car parmi les ruraux qui ont été épargnés,

beaucoup viennent s'installer en ville. De plus, la natalité a été forte après la crise. En 1585, dans le courant du mois d'août, la peste revient à nouveau. Elle dure jusqu'au mois de novembre 1586. La population tombe alors à moins de 6 000 habitants. Le juge Guérin, dont nous reparlerons, car il est alors le vrai « patron » de la ville à cette époque, fait dresser la liste des morts de la peste de 1586 : 4 096 personnes sont mortes soit 51% de la population totale de la ville. La situation est tragique et cela rappelle les temps maudits de l'année 1348, du grand retour de la peste noire en Europe, qui a fait disparaître la moitié ou plus de la population européenne, rayant de la carte certains villages.

Les pestes entraînent la panique chez les habitants et désorganisent la vie quotidienne : le traumatisme psychologique s'explique par le fait que les populations sont désarmées, le savoir médical est limité, les médecins croient, en général, que la contagion vient de la corruption de l'air, c'est la thèse aériste et donc que le seul remède est ... la fuite, ce qui contribue à la propagation de l'épidémie. Cependant les attitudes ont évolué depuis 1348, la peste ne provoque plus le même choc, les familles n'abandonnent plus les leurs lorsqu'ils sont atteints. Bien sur, on est toujours aussi démuni face à la maladie et pour se prémunir on porte amulettes, médailles, ambre ou or. Les remèdes sont sans grande efficacité : emplâtre, saignées, incision du bubon. Toutefois, depuis la deuxième moitié du XVe siècle, on prend quelques mesures de précaution, d'hygiène et de prévention, d'ailleurs le gouverneur du Dauphiné rappelle aux consuls de Romans, lors de l'épidémie de 1586, les consignes à respecter : on se doit d'avoir des rues propres, de désinfecter les maisons, d'évacuer les malades et les morts, d'examiner les denrées entrant dans la ville, de contrôler les entrées et les sorties de la ville des voyageurs et de bien vérifier qu'ils soient munis de billets de santé, pour cela des gardes sont postés aux portes de la ville et des patrouilles parcourent les rues. Il est également défendu aux apothicaires et aux chirurgiens de visiter les malades sans avis et présence d'un médecin et la permission du conseil de santé. Il est également interdit aux habitants de désertir la ville sous peine de vingt écus d'amende. Ces mesures ont une efficacité réduite cependant et la vie quotidienne reste quand même désorganisée, de plus, il y a pénurie de marchandises car les provisions n'arrivent plus.

La peste est aussi vue comme un châtiment divin et la population s'est toujours tournée vers les saints protecteurs de la ville pour demander à Dieu de faire cesser ce fléau. Des processions et des prières pour que les épidémies cessent sont organisées par les autorités. Dans la deuxième moitié du XVIe siècle, les Romains s'adressent plutôt à Saint Roch ; en 1585, un vœu est fait à celui-ci, alors qu'autrefois on faisait surtout appel aux trois Doms, les trois saints protecteurs de la ville, Saint Exupère, Saint Félicien et Saint Séverin.

Ces pestes frappent toutes les catégories sociales mais certaines parties de Romans ont plus souffert. Si l'on observe les différents quartiers de la ville, pour l'épidémie de 1585-1586, on s'aperçoit que certains ont été plus touchés que d'autres. Le quartier central, qui s'étend de la porte Jacquemart à l'Isère, qui est

le plus peuplé, le plus dense, car il y a peu d'espaces non bâtis, à part quelques places et cimetières, a été le plus touché. C'est aussi le quartier le plus riche, celui des gros négociants, des boutiquiers, artisans et des chanoines car il comprend l'abbaye Saint Barnard mais les chanoines ne résident pas tous dans ce quartier et décident le plus souvent de quitter la ville en cas d'épidémie, se retirant à Peyrins en général. Le quartier le plus touché après le centre est celui de l'Est, près de la porte Saint Nicolas. C'est un quartier très modeste, ce sont des travailleurs du bâtiment, du bois, qui y habitent ; il s'y trouve aussi un hôpital pour indigents. Là où l'épidémie a été la moins lourde, c'est dans le quartier résidentiel qui se situe autour du couvent des cordeliers, autour de la « grande coste des cordeliers » qui a pu être tracée grâce au déplacement des remparts vers l'Est en 1380, ce qui a permis de récupérer l'emplacement des murs et des fossés. Dans ce quartier vivent des nobles, des ecclésiastiques, de riches bourgeois, on y trouve de riches demeures et surtout des espaces verts. Mais c'est aussi un quartier animé avec des boutiques, la célèbre auberge du Chapeau Rouge et deux ports.

Il y a eu d'autres retours de peste au XVIIe siècle, mais ils ont été beaucoup moins virulents. Alors que les épidémies de peste ravagent la ville, d'autres événements tragiques vont se dérouler, dans les mêmes temps, faisant encore des morts et aussi causant des destructions.

Durant les années 1560, les guerres de religion commencent et se surajoute une remise en cause de l'ordre social qui prend appui sur une violente contestation fiscale, ces tensions entre différentes couches de la population vont éclater lors du fameux carnaval de 1580. Si les protestants sont nombreux dans le Dauphiné, Il n'y a à Romans qu'une minorité de huguenots : environ 12% de la population, soit 181 chefs de famille sur 1454 en 1569. Ce sont surtout des artisans, des drapiers, des cardeurs, des tailleurs, ... qui ont adopté la religion réformée. Le nombre de protestants a même tendance à se réduire : en 1573, on ne compte plus que 128 chefs de famille. L'exode vers Genève, les contrecoups de la Saint-Barthélemy et le reniement par la peur expliquent cette baisse. C'est dès 1549 que la religion réformée commence à faire des adeptes à Romans, c'est pourquoi les pères cordeliers et les consuls demandent qu'un conseiller soit nommé, ce fut Jean Baronnat, pour enquêter sur les nouveaux « contempteurs » de la foi catholique qui sont dans la ville. Le premier calviniste qui prêche à Romans est François de Saint-Paul, qui vient de Montélimar et qui est soutenu par certains nobles des environs. Il occupe alors la chaire de l'église des cordeliers et les calvinistes se rendent aussi maîtres de l'église Saint-Romain. Les réformés prirent l'habitude de s'y rendre pour leur culte, publiquement et armés. En octobre 1561, le lieutenant général du Dauphiné, La Motte-Gondrin, apprend que des huguenots se réunissent à Romans, sans réaction des autorités, il vient alors avec une compagnie de gens à cheval, et appelle le juge royal,

Antoine Guérin, pour se faire conduire à la maison où sont les protestants dans le dessein d'y mettre le feu ; mais les calvinistes furent avertis et s'enfuirent par une porte secrète. La maison fut toutefois détruite.

En Dauphiné, le chef des protestants est François de Beaumont, baron des Adrets, qui se rendit maître de Valence dès 1562. Brantôme nous dit qu' « on le craignoit comme la tempeste qui passe en de grands champs de blé » et que les soldats appelés à le combattre « fuyaient au seul vent de son nom ». Il ne parut à Romans que le 10 janvier 1563 mais il envoya auparavant ses hommes, notamment Gabriel Cassard, dès le 28 avril 1562. Cette même année 1562, le lieutenant général, La Motte-Gondrin, résidant alors à Romans, fut assailli, le 23 janvier, par un groupe de huguenots qui lui lança des pierres. La Motte-Gondrin réagit à cette agression. Peu de temps après, en avril 1562, il fait trancher la tête au ministre protestant Duval puis attire, par ruse, le châtelain de la Côte Saint André, Louis Gay, il le fait mourir et suspend son cadavre aux fenêtres de son logis romanais. Or, lorsqu'il rentre à Valence, les hommes du baron des Adrets lui font subir le même sort (voir document n°1).

Document n° 1 : Le lieutenant général La Motte-Gondrin tué et pendu par les hommes du baron des Adrets (27 avril 1562)



Les protestants avaient besoin d'argent pour faire la guerre, ils s'en prirent donc aux biens des églises. Sur l'ordre du baron des Adrets, Gabriel Cassard demanda d'ailleurs que les reliquaires de Saint-Barnard et des autres églises soient réquisitionnés et en attendant mis dans les mains des consuls. Il prit aussi les armes qui se trouvaient dans les maisons des catholiques. Les protestants vont faire d'importants dégâts dans la ville, ils détruisent de nombreux bâtiments religieux. Les consuls de la ville ont cependant veillé au mieux à défendre les églises, les monastères et leurs biens. Le 22 mars 1562, les protestants mettent le feu au Calvaire, utilisant un feu qui, selon la légende, « brûlait même la pierre ». La même année, le couvent des cordeliers, qui est très riche, a été pillé. Les religieux du couvent des cordeliers et de celui du mont Calvaire étant sans cesse sous la menace d'une attaque, quittent leurs maisons en mai 1562. Des reliquaires, des ornements et de nombreux autres biens de ces deux couvents sont volés. De même, les églises sont en partie détruites dont celle du chapitre, l'église Saint-Barnard. Puis, le 27 octobre 1567, l'église des cordeliers est dévastée, le couvent est incendié sauf le cloître et le chœur. On fait murer les portes de tout ce qui reste pour empêcher la ruine entière de l'édifice. Les partisans du baron des Adrets coupent aussi les arbres et arrachent les vignes. Un ministre protestant prêche dans l'église. Le 10 janvier 1563, le baron des Adrets est arrêté à Romans, dans la rue de Jacquemart, puis emmené à Valence et ensuite à Nîmes, en prison. Le comte de Crussol va alors prendre sa succession.

En avril 1568, le baron de Gordes, lieutenant général, remet la ville de Romans sous l'obéissance du roi et montre une grande indulgence envers les habitants, leur donnant pour gouverneur Pierre Chissé de la Marcousse, « dont la bonté égalait la valeur » disait-on. Même si on avait élu des consuls et des conseillers en nombre égal de religion catholique et de religion réformée, le 17 avril 1568, les tensions et les incidents reprirent aussitôt après le départ de monsieur de Gordes. Les catholiques voulurent visiter les maisons où se cachaient « des turbulents étrangers » qui menaçaient de s'emparer de la ville et la maison où avait été dite la messe pendant le séjour du baron de Gordes fut brûlée, les prêtres n'osèrent alors plus se montrer. Cependant, sur les conseils du sage baron de Gordes, les Romanais parvinrent à vivre en assez bons termes. Au début de l'année 1572, les réformés protestent cependant contre leur exclusion des assemblées consulaires et de leur côté, les catholiques se plaignent de ne plus avoir de messe à Saint-Barnard (l'église étant détruite). Mais c'est le contrecoup de la Saint Barthélemy (qui a eu lieu dans la nuit du 23 au 24 août 1572 à Paris) qui provoque à Romans une grande émotion. En effet, le 21 septembre un groupe masqué s'introduit dans la prison et tue sept prisonniers huguenots ; les autres prisonniers sont relâchés après avoir abjuré la religion réformée. Le lieutenant général de Gordes envoie alors une lettre au gouverneur de Romans, dans laquelle il exprime tout son mécontentement : « J'au vu ce qui est advenu dimanche dernier aux prisons de Romans ; de quoy je suis très marry

et malcontent. Il faut nécessairement que le capitaine qui faisoit la patrouille ce jour-là par la ville en responde, car il doit savoir que c'est et de dire que c'estoient gens incogneux et masquez, cella ne me satisfait pas. Je pense que MM. de la court y enverront pour en informer ; vous priant de vostre costé y tenir si bonne main que l'acte se puisse bien vérifier et que le chastiment de leur témérité ne demeure impuny ; car quand le roy le sçaura il en sera bien malcontent, mesme que ses prisons ayent esté ainsi forcées. Vous adviserez que désormais telles ou semblables actes et factions ne s'y commettent ». Le baron de Gordes ordonna donc qu'on enquête pour retrouver les meurtriers mais il n'accusait pas les habitants de Romans, car il connaissait leur fidélité et leur modération. La Ligue, par exemple, eut peu d'adeptes à Romans, à part peut-être, Balthazar Flotte, comte de la Roche-des-Arnauds, gouverneur de la ville en 1587. Il eut au départ de bonnes relations avec les autorités de la ville mais qui se brouillèrent très vite. Le 29 juillet 1588, il feignit une sortie contre les huguenots de la Bayanne. En fait, il n'y eut aucun combat et de La Roche revint dans la ville, avec ses troupes et celles de monsieur du Passage, gouverneur de Valence, s'emparant des portes, se rendant maître de la ville. Il décida alors, de lui même, de faire construire une citadelle dans la ville et répondit de façon insolente au lieutenant général que, s'il venait à Romans, il trouverait portes closes. Le lieutenant général, dépourvu de troupes suffisantes, rentra à Grenoble. Henri III envoya même un capitaine pour tenter de convaincre de La Roche de ne pas empêcher l'exécution de l'édit de pacification de 1588. Mais rien n'y fit et c'est seulement en 1597 que de La Roche est chassé et que la citadelle est démantelée, sur ordre de Grenoble. Ces troubles s'achevèrent avec la publication de l'édit de Nantes, le 25 octobre 1599 : les protestants sont autorisés à avoir un temple et un cimetière à Bourg-de-Péage et à faire admettre leurs pauvres et leurs malades dans les hôpitaux de la ville. Et ce qui montre que les protestants sont moins nombreux à Romans que dans d'autres villes du Dauphiné, c'est qu'ils n'ont droit qu'à un quart des places dans l'Administration municipale, alors qu'à Valence, à Chabeuil ou à Buis-les-Baronnies, ils ont droit à un tiers de ces places et même à deux tiers à Dieulefit et aux trois quart à Die.

L'épisode du carnaval sanglant survient alors dans cette période, en février 1580. Etudier dans quelles circonstances ce carnaval a eu lieu nous permet de dresser le tableau de la société romanaise dans cette deuxième moitié du XVI^e siècle, de voir combien il y a des tensions entre le peuple et les plus nantis de cette société et aussi de se rendre compte de la crise économique que vit la ville à ce moment. Le carnaval a lieu avant le carême, période de quarante jours avant Pâques. Il faut rappeler qu'à l'origine, la vocation du carême était de préparer les catéchumènes, alors encore païens. Pendant le temps de carême, ils préparaient leur baptême et s'associaient à l'ascèse du peuple déjà chrétien. Tous se purifiaient par la pénitence pendant quarante jours. Le carnaval, qui a

lieu avant, permet alors aux catéchumènes d'enterrer leur vie de païen, cette fête est aussi une survivance des fêtes de l'Antiquité que l'Eglise catholique a intégrées à son calendrier. Au moment du carnaval, l'Eglise à Romans souffre des traumatismes que lui ont infligés les guerres de Religion, depuis 1560 environ. Il manque des prêtres, des moines, les bâtiments sont ruinés. De toutes façons, pendant la période de ce tragique carnaval, le clergé ne joue aucun rôle, les événements se déroulent ni pour ni contre l'Eglise, même si la religion est présente, ne serait-ce que par le rôle des confréries qui se réclament du catholicisme ou de la religion réformée. Présentons tout d'abord le contexte : nous sommes dans un moment de hausse des impôts, de la taille notamment, alors que la ville a été saignée par les pestes. Au sujet des impôts, il y a une grande rancœur, car sont exempts les nobles et le clergé, mais le tiers état se prétend lui aussi exempt, car le dauphin Humbert II avait affranchi tout le monde en 1341. Donc tout le monde doit être exempté ou tout le monde participe à un don gracieux au roi, selon les membres du tiers état. Ces problèmes d'impôt dressent les paysans contre les villes et la roture contre les privilégiés. Il est demandé par le tiers état, mais sans aucun succès, que les nobles payent la taille s'ils acquièrent des biens soumis auparavant à cet impôt. Cet enjeu fiscal crée donc des tensions. Déjà en 1579, des paysans des alentours de Romans s'arment et se mettent à attaquer des compagnies de militaires dont les exactions exaspéraient les villageois (les militaires étaient logés chez l'habitant faute de casernes et se comportaient souvent très mal : pillages, brutalités, ...). Cela donne des idées aux mécontents de la ville, qui se recrutent parmi les drapiers, cardeurs et peigneurs de laine qui ont beaucoup souffert des crises économiques qui ravagent la ville depuis 1560. C'est dans ce milieu artisan que va souffler un vent de révolte. Déjà, vingt plus tôt, ce milieu avait été sensible aux idées de la religion réformée.

Un an avant le carnaval sanglant, le 3 février 1579, le jour de la St Blaise, c'est la fête des drapiers mais la réunion, avec la participation des confréries de drapiers, se transforme en défilé militaire puis fut élu un capitaine de milice drapière, Jean Serve dit Paumier. Le 10 février, il entraîne une foule importante (1000 personnes environ) devant la salle où se réunissent les consuls de la ville et quelques-uns pénètrent en perturbant la séance pour réclamer que le paiement de la taille soit suspendu. Deux clans se forment alors, l'un, constitué autour de Paumier, formé par des artisans du textile et du cuir et l'autre autour du juge Antoine Guérin qui a autour de lui les notables de la ville. Le groupe de Paumier est remuant, il prend les clés des portes des remparts au capitaine de la ville et installe une situation semi insurrectionnelle dans la ville mais cependant sans effusion de sang. Les autorités, d'ailleurs ne réagissent pas brutalement et préfèrent le dialogue, à l'image du lieutenant général du roi, Maugiron, qui précise dans une lettre qu'il aime le peuple et veut lui plaire. Par contre, les paysans, au printemps 1579, se lancent dans une lutte anti-seigneuriale violente et sanglante et le juge Guérin décrit leurs méfaits ainsi : « quant aux villageois,

ils commirent une infinité d'excès, meurtres et brûlements encore plus atroces que ceux de la ville ». Le 19 avril 1579, par exemple, le château du noble sieur Dorbain est brûlé puis le seigneur est assassiné. Pourquoi les paysans agissent-ils ainsi ? il s'agit en fait de vieilles rancunes, de haines contre les nouveaux anoblis exempts d'impôts, de peur d'un complot nobiliaire ... Et il faut préciser que le seigneur tué par les paysans n'était pas lui-même exempt de crimes...

C'est dans cette ambiance d'agitation urbaine et de révoltes paysannes qu'intervint la visite de Catherine de Médicis qui avait entrepris un grand voyage dans toute la France pour réconcilier les Français. Catherine de Médicis arrive le 18 juillet 1579, elle écrit à ce sujet : « Ceux de Romans sont venus au-devant de moi en bon nombre. Ils étaient bien armés. Leur capitaine, appelé Paumier, qui est marchand drapier, a un si grand crédit parmi ces Liges qu'au moindre mot qu'il dit, il fait marcher tous ceux de cette ville et des environs ». La rencontre a lieu entre Catherine de Médicis et Paumier, ce dernier refusant de se mettre à genoux devant la reine, bien que plusieurs seigneurs de la suite de la souveraine lui crièrent de le faire sans délai. La reine obtient que le clan de Paumier rende les clés des portes de la ville et fait envoyer les deux canons, dont s'étaient emparés la bande de Paumier, à Lyon. La venue de la reine a donc un peu apaisé, pour un petit moment seulement, l'atmosphère à Romans.

Car dès le départ de la souveraine, l'agitation reprend de plus belle, dans les campagnes comme dans la ville où les artisans refusent de payer les taxes. Puis arrive le mois de février 1580 et l'époque du carnaval dont le juge Guérin nous a laissé le récit. Tout recommence alors comme en 1579 : le 2 février, c'est la Chandeleur et le 3, la Saint Blaise. Dès la fin janvier les préparatifs ont fait du bruit, en effet, les drapiers ont fait faire des criées par la ville, appelant le peuple à se mettre en armes. C'était non seulement pour fêter le carnaval, mais aussi et surtout pour fêter le premier anniversaire de l'insurrection qui avait eu lieu l'année d'avant. Paumier se rend régulièrement à la maison de ville, vêtu d'une peau d'ours, avec ses amis, en janvier, et prend un siège qui ne lui était pas destiné. Les consuls et le juge Guérin estiment que cette intrusion « ursine » signifie que Paumier réclame le pouvoir. Le 3 février a lieu un défilé militaire qui réunit environ 600 personnes, ce qui est beaucoup pour une ville comme Romans. Ce sont des petits artisans, des drapiers, des cardeurs, ... Tous sont armés. Il se déroule également des événements plus festifs : un « reynage », ou royaume est organisé, c'est-à-dire l'élection d'un roi, appelé roi du Mouton car c'était le vainqueur d'une course à pied dont le prix était un mouton, ce roi était accompagné de son chancelier, son prieur ... Tout ce monde est déguisé et participe à des banquets et à des défilés. Des danses aussi sont organisées dans les rues de Romans, des danses appelées branles, mais qui ne sont pas innocentes, elles ont un sens : en dansant, on tient une épée à la main (et peut-être mime-t-on une mise à mort), au pied, on met des grelots qui rappellent ceux des fous du Moyen Age, mais aussi qui symbolisent les cloches des églises, cloches qui rythment la vie quotidienne en sonnant. Que les cloches se

retrouvent, symboliquement, aux pieds, signifie que le Temps est sens dessus dessous, que le Temps est à l'envers. C'est le vieux thème de l'inversion qui apparaît à chaque carnaval. De plus, les danseurs utilisent des tambours suisses, ils veulent peut être ainsi évoquer la démocratie suisse qu'ils voudraient introduire à Romans. D'autres danseurs portent des fléaux, des balais, des râdeaux.

A côté de ce carnaval populaire, une autre troupe, composée de notables va elle aussi participer à la fête : « une bonne troupe du quartier de la porte de Jacquemart (quartier aisé) se résolut de faire un reynage (un royaume) et de courir un coq ». Pour l'instant, tout semble encore festif, on assiste à des amusements : le gagnant de la course au coq est un jeune homme appelé Laigle. Le roi Laigle organisa banquets et autres festivités (bals, branles, mascarades) pendant deux jours : les 8 et 9 février. Le dernier jour a lieu un grand défilé et un souper pour fêter le roi du Coq. L'atmosphère dans la ville est encore calme, Paumier et certains de ses amis, viennent même à ce souper pour saluer le roi de carnaval Laigle. Un autre royaume fut organisé, celui de la perdrix (puisque, cette fois, le prix de la course était une perdrix) dans le quartier où il se trouvait le plus de notables, autour de la grande place, le 11 février 1580. Le juge Antoine Guérin était l'un des organisateurs. Tous les participants du royaume de la perdrix mettent un billet de papier à leur chapeau, sur lequel est inscrit un chiffre pour se distinguer du reste du peuple, le plus souvent illettré. Alors que le carnaval populaire est plutôt masculin, ici, au contraire, des femmes assistent aux festivités du royaume de la perdrix. Le roi dudit royaume, un nommé Laroche, promulgue alors une ordonnance, en son Grand Conseil de fantaisie : il demande que tout produit rare et cher en temps normal soit vendu à des prix très bas et au contraire que les produits peu coûteux d'habitude soient à des prix excessifs. Ainsi, la paille, l'avoine, la piquette, le hareng pourri, ... seront désormais vendus à des prix très élevés, tandis que les consommateurs pourront acquérir pour presque rien, dindon, perdrix, fraises, palombe, vins de Tournon... Les hôteliers, les aubergistes, les boutiques doivent respecter ces tarifs. Même si la décision vient du roi Laroche, le juge Guérin est sûrement à l'origine de ce tarif farceur. C'est bien sur, encore une fois, le vieux thème de l'inversion qui est réutilisé ici, qui est un thème commun à tout carnaval. Le lundi 15 février, veille de Mardi gras, a lieu le grand festin de clôture au royaume de la perdrix, tandis que du côté des quartiers populaires, la fête continue avec la création de nouveaux royaumes, du Chapon, du Lièvre..., et que gronde la révolte.

C'est en ce jour du 15 février que le massacre a lieu, décrit par le comte de Tournon : « Les plus apparents de la ville de Romans (les notables) n'ont pu plus longuement supporter les insolences et indignités que depuis longtemps ceux de la Ligue de Paumier leur faisaient. Ils ont été contraints de les charger et de leur courir sus ». Apparemment, c'est bien les gens du royaume de la perdrix, du clan du juge Guérin qui ont organisé un véritable complot : ils avaient prévu le soir du 15 février, après le banquet, un bal masqué et une mascarade

particulièrement attractive, avec de superbes costumes, menée par quatre rois et une reine. L'événement attira en effet, comme l'avaient prévu Guérin et ses amis, une grande partie de la ville et même des hommes de la faction de Paumier. C'est alors que commence le massacre, vers 9 ou 10 heures du soir, Paumier étant tué d'un coup de pistolet par quelques personnes qui se sont rendues directement à son logis et en ont forcé la porte. Dans la version du juge Guérin, c'est à cause de gens du peuple qu'il y a eu un massacre, car quelques uns, selon lui, avaient voulu s'en prendre à la reine et à ses bijoux ... En tout cas, Paumier mort, ceux de son clan n'eurent plus le désir, la force, de se défendre et pendant la nuit du 15 au 16 février, les troupes du clan de Guérin parcourent les quartiers les plus populaires (Saint Nicolas, Chapelier, à la porte de Clérieu) pour éliminer tous les « paumiéristes ». Ils rencontreront toutefois une résistance assez vive dans le quartier du Chapelier. Dans les jours qui suivirent, des paysans furent aussi massacrés, les seigneurs des campagnes environnantes s'étant ralliés à la bourgeoisie urbaine. Combien de morts ? On ne sait pas exactement, plusieurs dizaines sûrement. Pour se défendre de leur action, Guérin et son clan diront que Paumier avait prévu de faire entrer des paysans en ville pour attaquer les notables.

Cette fin de XVI^e siècle est donc particulièrement dure pour les Romains et même la vermine s'en mêle : en effet, vers le milieu du siècle (en 1547), les récoltes ont eu particulièrement à souffrir, attaqués par différentes sortes de nuisibles désignés, dans les textes de l'époque, sous les noms de chanillas pour chenilles, de serpillières (pyrales, c'est-à-dire papillon dont les chenilles sont nuisibles aux cultures, à la vigne en particulier), de limacias pour limaces et de murgues pour les rats ou les souris. Ces animaux malfaisants s'en sont pris notamment aux bourgeons des arbres à fruit, aux blés et aux vignes du territoire de Romans et des communes des alentours : Peyrins, Génissieux, Chanos-Curson, Les consuls de Romans ont alors signalé la situation au vice-légat d'Avignon, espérant que le pouvoir de l'Eglise puisse détourner le fléau. Le représentant du pape recommanda donc à tous les curés des paroisses de Romans et des communes voisines d'exhorter tous les fidèles à s'amender, à faire pénitence, à s'acquitter de tous ses devoirs de chrétien (tel que bien respecter les dimanches, payer la dîme...) car les péchés des hommes ont peut-être attiré la colère divine qu'il faut alors apaisée. Puis une procession devait être organisée autour des champs infestés pendant trois jours, en chantant des psaumes et en prononçant les paroles consacrées. Mais les animaux n'en tinrent aucun compte et continuèrent leur dévastation. Les consuls décidèrent donc de les poursuivre devant le tribunal de l'officialité, le tribunal ecclésiastique, de Valence, présidé par le délégué du représentant du pape. Pour ce procès, les consuls de Romans choisirent deux avocats : maîtres François de Turette et Maurice Alboussière, pour défendre la cause de la ville tandis que l'official désigna Christophe Chambard pour défendre les insectes et les rats. Nous n'avons pas

conservé les plaidoiries, mais nous connaissons le jugement de l'official qui fut rendu à Valence, le 21 avril 1547. Le tribunal ecclésiastique enjoint à nouveau aux demandeurs de demander pardon de leurs pêchés, de respecter les fêtes et les dimanches, de payer la dîme, de faire, de plus, un jeûne rigoureux et de distribuer aux pauvres une aumône d' un setier de blé sous forme de pain. Enfin chaque curé devait ordonner aux animaux nuisibles de cesser immédiatement de ravager les récoltes et de se rendre aussitôt dans un champ qui leur était désigné et où ils pourraient vivre de fruits qui n'étaient pas destinés aux hommes, sous peine de malédiction, d'excommunication et même d'anathème... C'est à la demande de Christophe Chambard, le défenseur des nuisibles, que les Romains avaient désigné ce champ de trente sétérées (dix hectares) situé à Peyrins, au quartier de Chasse, dont le propriétaire, Jean Mouchel, de Romans, faisait don pour l'usage des bêtes nuisibles. Mais, nous ne savons pas si les bêtes ont obéi par souci du salut de leur âme.

La population souffre et s'appauvrit. La crise économique, les charges demandées par le séjour des troupes, ont tellement fait augmenter le nombre de mendiants dans la ville (ils affluaient aussi des villages des alentours), qu'il fallut créer des médailles à la marque de la ville que l'on remettait aux plus pauvres pour leur venir en aide.

Avec les retours de pestes, les difficultés économiques et même parfois les disettes, il y a une baisse démographique : le nombre d'habitants chute: de 8 000 environ en 1557, il ne reste plus que 7 500 habitants en 1570 puis à peine 6 000 à la fin du siècle. Le début du XVIIe siècle voit encore baisser la population : 5 600 habitants en 1709, ce n'est qu'après cette date que le nombre d'habitants augmente à nouveau : 5 900 en 1724. Ces chiffres montrent que la ville peine à retrouver son dynamisme. La reprise, la reconstruction, se font lentement.

II Des reconstructions lentes et difficiles (XVIIe siècle)

Et tout d'abord, la religion catholique reprend sa place. La reconstruction concerne surtout les bâtiments religieux, qui ont beaucoup souffert pendant les guerres de religion : les églises, le couvent des cordeliers et le calvaire. Le couvent des cordeliers, par exemple, a été pillé comme on l'a vu et en partie détruit, un ministre de la « Religion Prétendue Réformée », La Combe, prêchant dans l'église jusqu'en 1564, date de l'édit de Charles IX qui rend alors aux Pères leur maison saccagée. Le calme revenu, les moines reçoivent une cloche reprise aux protestants qui avaient enlevé toutes celles du couvent qui étaient au nombre

de cinq. Au début du XVIIe, les travaux de reconstruction commencent mais ils traînent.

Heureusement, Romans bénéficie de l'aide du roi : le 5 mars 1618, Louis XIII accorde trois mille livres pour les réparations, on érige alors trois chapelles autour du grand autel et deux autres au nord et au sud. Les pères font élever un grand portail avec des ornements, peindre les trois côtés du cloître, lambrisser la nef et dorer le grand autel. C'est seulement en 1680 que sont construits un grand escalier pour aller au dortoir, la longue terrasse et le mur qui soutient la vigne. Les pères cordeliers eurent des difficultés pour récupérer leurs biens, malgré un monitoire du vice-légat d'Avignon, datant du 20 mai 1604. En 1642 encore, les cordeliers n'ont toujours pas obtenu satisfaction, car les si les biens du couvent ont été confiés aux consuls, il y a eu des consuls protestants...

La Contre Réforme se fait sentir à Romans comme dans tout le royaume de France : l'Eglise catholique veut reprendre du terrain et un des éléments visibles de cette reprise est la multiplication des nouveaux ordres et des monastères de femmes comme d'hommes. C'est ainsi que Romans passe de deux à sept monastères en très peu de temps : cinq maisons de réguliers sont fondées entre 1600 et 1632. Celle des cisterciennes de l'abbaye de Saint-Just de Claix qui ont transféré leur couvent, puis celles des capucins, des ursulines, des clarisses et des visitandines. Mais, en fait, ce sont six ordres qui s'implantent, car il faut compter aussi les récollets qui prennent en charge la garde du calvaire. L'insécurité qui règne à la fin du XVIe siècle, à cause des attaques des protestants, font rechercher les enceintes sécurisantes des villes ; c'est ce qui explique le choix de l'abbaye royale de Saint-Just de Claix. Les cisterciennes de cette abbaye - fondée en 1349 par le dernier dauphin, Humbert II, pour que sa mère Béatrix de Hongrie puisse s'y retirer - se réfugient à Romans dès 1575 car l'abbaye a été ravagée, détruite, par des protestants. Les religieuses refusent de retourner à Saint-Just de Claix et elles fondent leur maison à Romans en 1600. Ce sont ensuite les ursulines qui fondent leur monastère au nord de la ville, en 1608. Les deux filles d'un marchand de la ville, Jeanne et Angèle Michel sont à l'origine de l'établissement qui, rapidement, va posséder de nombreuses propriétés aux alentours de Romans. Les capucins s'installent en 1609-1610, sur l'emplacement de l'ancienne citadelle. Très pauvres, ils vivent de quêtes et sont forts appréciés des habitants car ils jouent un grand rôle auprès de la population lors des catastrophes, notamment pendant les pestes. C'est la veuve d'un marchand, Anne Glenat, qui s'engagea dans cette fondation. Les visitandines s'établissent en 1632. Le 17 juin de cette année, le seigneur de Claveyson ainsi que sa mère Renée du Peloux et sa sœur, Madeleine Frere, présentent une requête à l'évêque de Valence pour demander que des religieuses de cette ville établissent un monastère à Romans. L'évêque donna son accord et cinq religieuses vinrent s'installer dans la maison que François de Gaste mit à leur disposition. Il fallut également l'aval des consuls de Romans qui s'étaient assurés auparavant des ressources des religieuses. Pour tous ces nouveaux

établissements, il est indispensable d'obtenir le consentement du puissant chapitre Saint-Barnard puis la permission de l'archevêque de Vienne -Vienne étant le diocèse dont dépend Romans - ainsi que l'accord du pape. Des lettres du roi viennent souvent appuyer ces nouvelles fondations.

Toutefois, la ville reste pauvre au début du XVII^e siècle et s'inquiète de voir s'installer tant de maisons religieuses, les consuls refusent d'ailleurs d'autoriser l'établissement en ville des Augustins déchaussés, qui ont obtenu des lettres du roi et de la reine, à cause « du misérable estat de [la] ville ». Toute une liste de raisons sont énoncées pour justifier ce refus : la ville n'a pas de territoire hors des murailles, elle a 400 000 livres de dettes (contractées pour le service du roi), de grands logements militaires, une collégiale, de nombreux prêtres, de nombreux couvents, une maison d'orphelins et les pauvres de l'Aumône générale (5 mai 1647).

Car, même si Romans reste un des principaux centres industriels du Dauphiné au XVII^e siècle, voire la capitale économique de tout le Dauphiné, les artisans, les activités manufacturières ont souffert de la crise économique de la deuxième moitié du XVI^e siècle : alors qu'il y avait deux cents drapiers au XVI^e siècle, on n'en compte plus qu'une quarantaine au XVII^e siècle. Romans ne peut pas compter sur d'autres activités, elle ne possède pas un parlement comme Grenoble, elle n'a pas d'université comme Valence, ... elle doit donc développer son commerce et son industrie pour vivre. De nouveaux foulons à draps furent construits en 1637 mus par les eaux de la Prêle. Si l'on observe les rôles de taille du XVII^e siècle qui indiquent la profession et la fortune des habitants, on note de nombreux marchands de laine, cardeurs, fileurs, tisseurs, teinturiers, ... Le travail de la soie n'arriva que plus tard, au XVIII^e siècle.

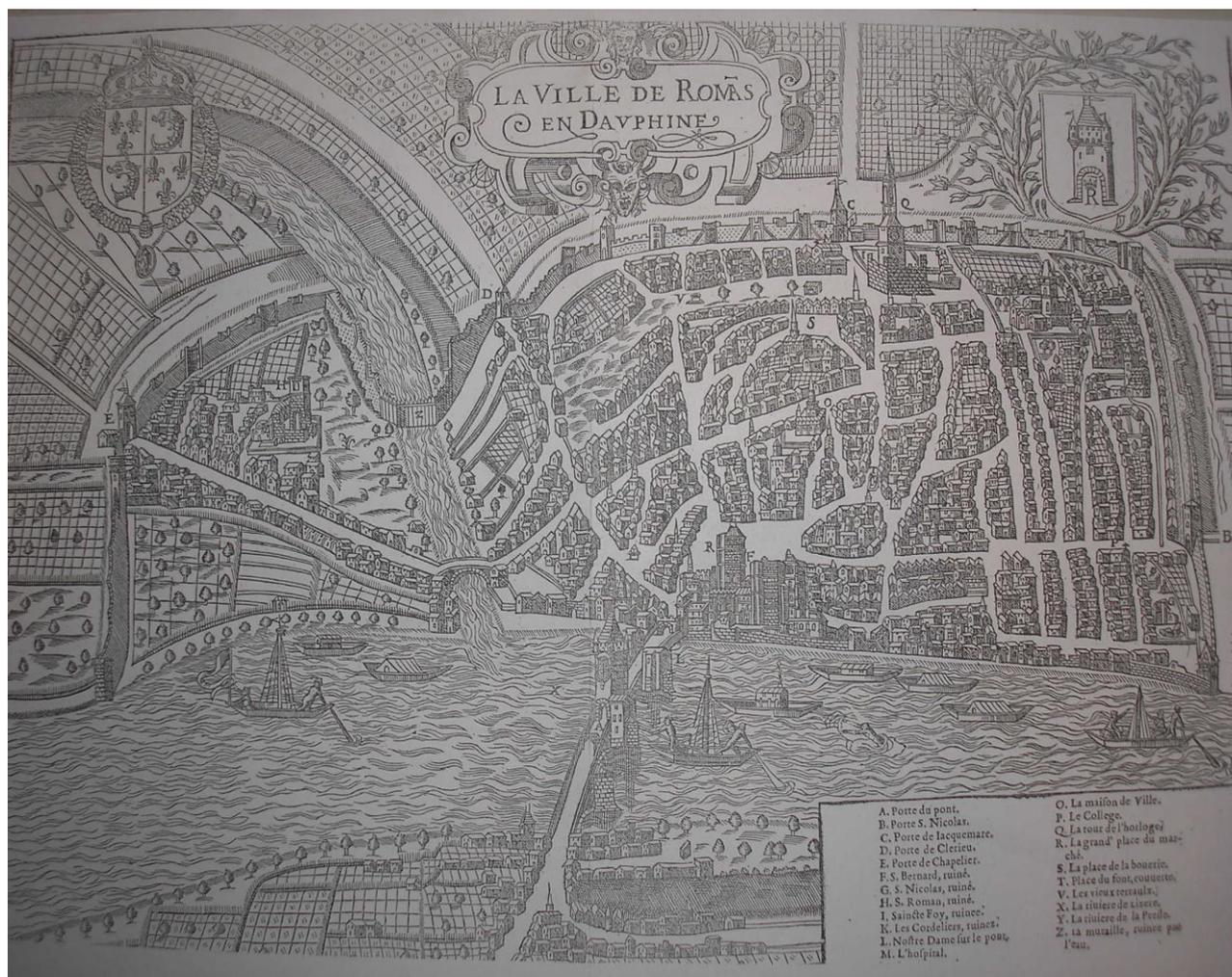
La situation financière de la ville n'est guère brillante au début du XVII^e siècle, la ville a des dettes et au sujet des impôts, la ville obtient du roi d'en payer moins car le nombre de feux (de familles imposables) est réduit de 45 à 33 en 1611. Les autorités, dans leurs doléances au roi, font remarquer que Romans a perdu le passage des marchands de mulets qui allaient aux foires de Genève et qui passent désormais par Lyon et que le commerce local va mal, de nombreuses boutiques ayant fermées, sur la grand'place, au lieu de riches marchands on trouve des revendeurs, des merciers, des débitants de poteries.

Toutefois, peu à peu, la situation va en s'améliorant. Grâce aux concours de riches familles de la ville, des établissements charitables sont construits. Avec les dons des familles Du Peloux, de Claveyson et d'Hélène Tardy (veuve de Pierre Delouille), un établissement pour recueillir les pauvres filles orphelines fut créé en juin 1643, puis grâce à un don de Melchior de Gillier, les consuls achètent une maison pour en faire un hôpital de la Charité, en 1642, cet hôpital est plus tard cédé aux Frères de l'ordre de Saint Jean de Dieu (en 1669). De plus, une confrérie des marchands s'établit dans l'église Saint Nicolas et fait don de 7 700 livres à l'Aumône générale. En 1674, la ville est capable d'accueillir huit compagnies du régiment de Sault et de fournir la subsistance de cette troupe.

CONCLUSION

Romans ne retrouve toutefois pas son dynamisme du début du XVI^e siècle. Si l'on observe le nombre d'habitants, on se rend compte que la ville ne retrouve pas l'importance qu'elle avait au XVI^e siècle : tout au long du XVII^e siècle, la population varie autour de 6 000 habitants, au début du XVIII^e siècle, elle baisse même, atteignant seulement 5 652 habitants en 1709. A la veille de la Révolution, elle en a 6 200 environ. Mais, à cette même époque, Valence n'en a que 7 000. Romans reste donc encore, au XVIII^e siècle, un pôle urbain et industriel essentiel du Dauphiné. Et d'ailleurs, une phrase de l'intendant Fontanieu le prouve bien, puisqu'il affirme, en 1724, qu' : « il est connu de tout le monde qu'il n'y a que dix villes en Dauphiné, sçavoir Grenoble, Vienne, Romans, Valence, Montélimar, Gap, Dye, Crest, Embrun et Briançon ».

Plan de Romans en 1575



Vue de Romans en 1609



Plan de Romans (XVI^e siècle)



BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- U. Chevalier, *Annales de la ville de Romans*, J. Céas imprimeur, Valence, 1897. (Des années 842 à 1892).
- U. Chevalier, *Histoire des rues de Romans*, suivie de *fragments historiques*, J. Céas imprimeur, Valence, 1900.
- U. Chevalier, *Essai historique sur les hôpitaux et les institutions charitables de la ville de Romans*, J. Céas imprimeur, Valence, 1865.
- U. Chevalier, *Recherches sur les pestes de Romans du XIVe au XVIIe siècles*, Imprimerie de Chenevier et Pessieux, Valence, 1879.
- U. Chevalier, *Annales de la ville de Romans pendant les Guerres de Religion de 1549 à 1599*, B.S.D.A.S.D., tome 10 (1876), pp. 170 à 175.
- M. Dochier, *Mémoires sur la ville de Romans*, réédition de l'ouvrage de 1812, Les éditions du Bastion, Valence, 1987.
- R. Favier, *Les villes du Dauphiné aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Presses universitaires de Grenoble, 1993.
- M. Germain, N. Casimir, J.-P. Franchini, *Romans-sur-Isère*, Imprimerie Volle, Valence, 1977.
- A. Lacroix, *Romans et le Bourg-de-Péage*, Editions de la Tour Gile, 1999.
- E. Leroy Ladurie, *Le carnaval de Romans*, Gallimard, 1979.
- *Romans Bourg de Péage*, association de sauvegarde du patrimoine romanais-péageois, 1992.